

CÉDRIC SADIN-CESBRON,
RESPONSABLE FORMATION SUPERIEURE
ET RECHERCHE À OCELLIA ORGANISME DE
FORMATION DANS LES METIERS DU SOCIAL

« L'accueil en CHRS balance entre hospitalité et coercition »

Cédric Sadin-Cesbron a une longue expérience du monde des sans-abri. Il s'est intéressé aux questions d'hébergement et de réinsertion. Il vient de publier « Habiter en CHRS: Faire comme chez soi quand on n'a pas de chez- soi » aux Editions Eres.

**LES CHRS, POURVU
QU'ILS EVOLUENT
ET S'ADAPTENT, ONT
ENCORE UN RÔLE
IMPORTANT À JOUER**

CHRS est un de ces sigles que personne ne comprend. De quoi s'agit-il ?

Un CHRS est un Centre d'hébergement et de réinsertion sociale. Il se distingue des Centres d'hébergement d'urgence qui accueillent de manière inconditionnelle des personnes, même sans ressource. Alors que le CHRS propose aux personnes en difficulté un toit, de quoi se nourrir et se laver et en même temps, du fait de la présence des travailleurs sociaux, un accompagnement social pour les projets de vie et de sortie du dispositif. Il remplit quatre missions : l'accès aux droits, l'accès à la santé, l'accès à des ressources économiques via l'emploi, l'accès au logement.

Comment « faire comme chez-soi quand on n'est pas chez-soi » ?

Les CHRS sont équipés de chambres individuelles et certains travailleurs sociaux invitent les personnes hébergées à s'approprier les lieux pour qu'elles se sentent chez elles.

Mais, comme je le dis dans mon livre, faire comme chez soi quand on n'est pas chez soi est paradoxal. Les personnes sont invitées à vivre comme si elles étaient chez elles mais, en même temps, on leur signifie en permanence qu'elles devront quitter le CHRS. Cette perspective n'est donc pas rassurante.

Comment résoudre ce paradoxe ?

Dans un CHRS, on est toujours en tension entre l'hospitalité et la coercition. Des programmes d'humanisation et des actions d'animation permettent d'accueillir les résidents dans de meilleures conditions. Mais, d'un autre côté, les interdits des règlements intérieurs empêchent de vivre comme dans un véritable chez-soi. Cette tension crée une ligne de fracture entre les travailleurs sociaux eux-mêmes. Certains sont plus du côté de l'hospitalité, d'autres de la coercition. Ce clivage se retrouve aussi chez les résidents. Certains comprennent qu'ils ne sont là que temporairement, mais beaucoup aimeraient rester durablement.

Pourquoi certains résidents refusent-ils de quitter leur CHRS ?

Il y a une demande très forte chez certains résidents de rester dans le CHRS, d'en devenir des « habitants ». Les propositions d'aller dans un autre logement sont souvent déclinées.

Le CHRS constitue pour les résidents à la fois une sécurité : ils bénéficient là d'une protection face à un monde extérieur trop rapide, trop agressif ; mais aussi l'attrait d'une vie collective et solidaire.

La nouvelle politique du Logement d'abord est-elle une réponse ?

Oui, mais pas toujours. Après une longue période où les CHRS se sont développés dans le paysage social, le temps du

Logement d'abord cherche à s'imposer. Certains résidents n'en veulent pas. Ils préféreraient rester en CHRS, alors même qu'on les oblige à sortir du dispositif. Si le principe du Logement d'abord est bon, on ne peut pas forcer quelqu'un à aller dans un logement. Le droit au logement pourrait alors devenir une injonction maltraitante.

Comment repenser l'hébergement social ?

Plusieurs pistes peuvent être explorées. Tout d'abord, en sortant de la norme du provisoire et en créant dans les CHRS des places pérennes, où le résident pourrait rester durablement, pas forcément toute sa vie.

On doit privilégier des structures à taille humaine, sur le modèle des « pensions de famille » (pour une vingtaine de résidents) avec un règlement intérieur moins coercitif et une intimité préservée. Il faut aussi laisser la liberté au résident de choisir qui l'accompagne dans ses objectifs et sous quelles modalités. ■

Propos recueillis par Bernard Mouillon

2011 : Travaille pendant dix ans auprès de personnes sans-abri au Samu social, en centre d'hébergement d'urgence ou en CHRS.

2013 : Formation initiale d'éducateur spécialisé.

2022 : Responsable formation supérieure et recherche à Ocellia (Lyon).

**BEAUCOUP DE RESIDENTS AIMERAIENT
RESTER DURABLEMENT DANS LES CHRS**